



## RÈGLEMENT « TERRA » 2022

### ORGANISATION

L'**AQUATERRA** est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les- Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

Au regard de la situation inédite toujours actuelle... l'objectif de l'association est d'organiser une manifestation en maintenant un maximum d'intérêt sportif et événementiel avec un esprit d'adaptation, d'innovation et de partage. Nous avons donc décidé de supprimer les courses dépendantes des transports en commun et demandant une logistique en ravitaillement trop importante, pour éviter une proximité trop grande entre les personnes.

**Tous les trails, randonnées et swimrun empruntent un passage inédit et exceptionnel dans le barrage EDF de Bort les Orgues !**

### TRAILS ET COURSES NATURE

2 Ultras trail en semi autosuffisance sont proposés en solo ou en relais sur l'Aquaterra :

- L'EDFi du Lac 114 kms dont plus de 40 sur un nouveau parcours, un départ à minuit dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 juillet
- Le Tour du Lac, appelé jusqu'alors le Tour du Cadran (80 km)

La formule « relais » permet à tous d'avoir 1 seul objectif sur l'Aquaterra : Faire le Tour du Lac ! A 2, à 3 ou à 4, en relais, entre amis, en famille, en clubs .... Tous ont la possibilité de découvrir le tour du lac dans son entièreté.

En dehors du Tour du Lac, trois nouveaux parcours « trails » sont proposés, un 42km, un 28 et un 14, et 3 parcours « Randonnées », 28, 14 et 8 km

Tous les départs et arrivées ont lieu de la Place Marmontel. Pour la deuxième année consécutive, EDF nous permet de traverser le barrage en son intérieur, ce qui est unique en France !

Toutes les courses se déroulent en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées, en une seule étape, à allure libre et donnent lieu à un classement.

### Courses : Départs Place Marmontel

- L'EDFi du Lac : Tour du Lac de Bort-les-Orgues + parcours inédit dans les Gorges de la Rhue et de la Dordogne, environ 114 km, en individuel ou en relais à 2, à 3 ou à 4
- Le « Tour du Cadran » : Tour du Lac de Bort-les-Orgues, environ 80 km, en individuel ou en relais à 2, à 3 ou à 4
- Nouveau 42 kms en 2022 : « Marathon trail » : Bort les Orgues / Barrage / Gorges Rhue et Dordogne / Les Orgues
- Nouveau depuis 2021 : « L'Org'asmic » : Barrage, les Orgues / Bort-les-Orgues, environ 28 km
- Nouveau depuis 2021 : La Pierr'Fit Tour / Barrage / Bort-les-Orgues, rive droite du lac, environ 14 km
- La trace de l'Ecureuil : Bort les Orgues / Barrage / Château de Val, rive gauche du lac, environ 8 km

**Randonnées pédestres** : 3 randonnées sont accessibles : « La trace de l'Ecureuil – 8km » Le Pierr'Fit Tour – 14km » et « L'Org'asmic » 28 km

### INSCRIPTIONS

Inscription en ligne dans la limite des places disponibles sur [www.trail-aquaterra.com](http://www.trail-aquaterra.com). (dossier complet obligatoire)\* . Aucune inscription sur place sauf pour les randonnées

*\*Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :*

**Une copie de leur licence (FFA, FFCO, Pass J'aime courir... année en cours)**

**ou un certificat médical** comportant la mention « **Course à pied en compétition** » ou « **Athlétisme en compétition** » ou « **Sport en compétition** » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve

**+ une autorisation parentale**, s'ils sont mineurs

**Âges minimums des participants : 114, 80, 28 kms : ≥ 20 ans / 14 kms : ≥ 18 ans et 8 kms : ≥ 16 ans**

### DROITS D'ENGAGEMENT

| DROIT D'ENGAGEMENT      | TRAILS            | RANDONNÉES |
|-------------------------|-------------------|------------|
| L'EDFi du Lac           | 89 €              |            |
| L'EDFi du Lac en relais | 59 € par équipier |            |

|                             |                   |      |
|-----------------------------|-------------------|------|
| Le Tour du Cadran - 80 km   | 69 €              |      |
| Le Tour du cadran en relais | 39 € par équipier |      |
| L'Org'asme - 28 km          | 27 €              | 19 € |
| La Pier'Fit Tour – 14 km    | 18 €              | 15 € |
| La trace de l'Ecureuil      | 12 €              | 12 € |

### Option Annulation : + 6 €

Remboursement de votre engagement (sauf frais), sous réserve de prévenir la responsable inscription avant le 14/07

### RETRAIT DES DOSSARDS TRAIL

- Vendredi de 16 à 20 h sur la Place Marmontel
- Samedi de 16 à 22 h sur la Place Marmontel
- Dimanche de 7h30 à 9h sur le Place Marmontel

### Pas d'inscription le Jour J pour les Trails, Courses SUP-Kayak, et Swimrun

### DÉROULEMENT DES EPREUVES

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent fournir une autorisation parentale lors des inscriptions.

### DÉPARTS : PLACE MARMONTEL LE DIMANCHE 17

Départ 114 kms SOLO ET RELAIS à 00h

80 kms SOLO ET RELAIS à 7h

42 kms à 8h

28 kms à 8h15

14 kms à 9h15, randonneurs des 28 et 14 kms

8 kms à 10h randonneurs en suivant

### ARRIVÉES

Tous les parcours arrivent Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues sauf la Trace de l'Ecureuil au Château de Val (retour en bus)

### RAVITAILLEMENTS ET RELAIS

Des ravitaillements en eau sont prévus individuellement tout au long des parcours, leurs nombres varient selon la distance à parcourir.

### Attention, il n'y a pas de gobelet plastique sur les ravitaillements !

Vous devez être autonomes concernant la gestion de votre hydratation (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets). Nous incitons à l'autosuffisance pour limiter les ravitaillements

L'EDFi du Lac (114kms) et le Tour du Cadran (80 kms), sont des trails en semi autonomie

Ravitaillements solides + plusieurs liquides sur l'EDFi du Lac et le Tour du cadran.

**Concernant les RELAIS** : ils sont uniquement possibles sur les lieux de ravitaillements. Il est obligatoire de signaler le changement de dossard à une personne présente sur place. Vous devez être autonomes pour vous rendre au lieu de votre relais.

km 20 - Château de Thynières

km 25 – La Grange Haute

km 32 - La Renaudie

km 42 - Pont d'Arpiat

km 52 – Monestier Port-Dieu

km 62 - Outre-Val

km 70 - Pierrefitte

km 91 – SPA

km 103 – Puy de Bort

km 114 – Bort les Orgues (Arrivée)

### BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des balises « oranges » « Corrèze, le département » et/ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve.

### BARRIÈRES HORAIRES

**Sur L'EDFi du Lac, le temps limite est de 22h avec 2 barrières :**

1 – Monestier-Port-Dieu (km 52) à 10h

2 – Madic (km100) à 20h

## **Sur le Tour du Cadran, le temps limite est de 14h avec 1 barrière :**

1 – Monestier-Port-Dieu (km 52) à 17h

### **ABANDONS**

Ils doivent être obligatoirement signalés et enregistrés aux ravitos ou aux points de contrôle auprès d'une personne de l'organisation.

### **SANITAIRES**

Normalement situées dans les vestiaires du stade. Au regard de la situation sanitaire, il reste possible que nous ne puissions pas mettre de douche à disposition des participants cette année encore.

### **RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS**

- En cas d'abandon sur une distance plus courte, le concurrent ne peut être classé sur la distance inférieure
- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard
- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits
- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée
- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !
- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac et le Tour du Cadran : réserve d'eau 1,5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange (sur l'EDFi), un téléphone mobile et le n° d'urgence figurant sur les dossards
- Matériel obligatoire sur les autres courses (sauf le 8 et le 14kms) : réserve d'eau 1l
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...
- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritrus !
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables...
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard
- Respecter les conditions sanitaires et de distanciation

### **MOTIFS DE DISQUALIFICATION**

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité
- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course
- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques
- Ne pas suivre le parcours balisé
- Ne pas respecter les bénévoles
- Transférer son dossard à un autre coureur

### **DU FAIT DE SON ENGAGEMENT**

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve **le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves**. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés